FAUT QUE ÇA CHANGE MAINTENANT !

INFO-NÉGO

CSQ
Centrale des syndicats du Québec

30 SEPTEMBRE 2020 VOLUME 4 | NUMÉRO 24

MAINTIEN DES PRIMES PENDANT LA DURÉE DES NÉGOCIATIONS

Les primes destinées au personnel du secteur public, qui viennent à échéance le 30 septembre 2020, seront finalement maintenues pendant toute la durée des négociations. Le Conseil du trésor a confirmé l'information aux différentes organisations syndicales le 29 septembre.

Dès les premières séances de négociations, la CSQ avait réclamé que soit prolongée pendant toute la durée des négociations l'attribution de ces montants destinés à favoriser l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre en ce qui concerne certains postes clés du secteur public, comme les ouvriers spécialisés, les psychologues et certaines catégories de personnel travaillant dans les CHSLD ou avec une clientèle ayant des troubles graves du comportement (TGC).

Sonia Ethier, présidente de la CSQ

Photo Pascal Ratthé

« Ces primes ont un effet sur l'attraction et la rétention du personnel dans nos établissements déjà fragilisés par la pénurie de main-d'œuvre, rappelle la présidente de la CSQ, Sonia Ethier. On pense ici aux CHSLD et aux établissements scolaires et d'enseignement supérieur, notamment. Le Conseil du trésor lui-même a reconnu, lors des travaux réalisés entre les deux rondes de négociation, que le maintien de certaines de ces primes avait un effet sur l'attraction et la rétention de personnel. »

Des menaces inacceptables

La CSQ déplore que, pour la seconde fois en six mois, le gouvernement ait menacé de mettre fin à ces primes et qu'il ait encore attendu à minuit moins une pour finalement annoncer leur maintien.

Rappelons que ces primes devaient initialement prendre fin le 30 mars 2020 et que la CSQ avait dû multiplier les représentations afin qu'elles soient reconduites pour la durée des négociations. Le gouvernement avait finalement accepté de les reconduire seulement pour une période de six mois, et ce, le jour de leur échéance. Au cours des dernières semaines, les fédérations de la CSQ ont dû de nouveau se mobiliser afin de réclamer leur maintien.

Bien que la décision de prolonger les primes soit saluée, il apparaît néanmoins essentiel que le Conseil du trésor franchisse un pas plus significatif encore et qu'il accepte, comme le réclament la Centrale et ses fédérations, de reconduire et d'améliorer ces primes dans la prochaine convention collective, afin de ne pas aggraver les problèmes de pénurie de personnel.

Pour consulter la version anglaise de cette infolettre, visitez la section Info-Négo de notre site portant sur la négociation.

POUR NE RIEN MANQUER DE LA NÉGO...

Suivez l'évolution de la négociation des secteurs public et parapublic en visitant le site de la CSQ et en vous abonnant à l'infolettre.

CSQ
Centrale des syndicats du Québec

2021-029 D13257-24